

**VERBATIM****CONFERENCE DE PRESSE****Bangui, le 6 mai 2026****Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle conférence de presse de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

Aujourd'hui, nous allons revenir sur les réalisations de la MINUSCA depuis le renouvellement de son mandat pour une année par le Conseil de sécurité, il y a six mois. A mi-parcours de la mise en œuvre des tâches qui nous ont été confiées dans la résolution 2800, qu'avons-nous accompli au bénéfice des populations centrafricaines et comment envisageons-nous notre travail d'ici à novembre prochain ?

Au cours des six derniers mois, la MINUSCA a concentré l'essentiel de ses efforts et de ses ressources disponibles sur trois tâches prioritaires de son mandat dans le cadre plus large de sa mission de protection des civils : Le soutien au cycle électoral 2025-2026, l'appui à la mise en œuvre de l'Accord de paix et le soutien à l'extension de l'autorité de l'Etat.

**Point numéro un : les élections**

La MINUSCA conclut actuellement son mandat de soutien au cycle électoral.

Notre appui multiforme, technique, logistique, financier, sécuritaire et de bons offices, a permis la tenue pacifique et ordonnée des scrutins des 28 décembre 2025 et 26 avril dernier.

Le 26 avril, la totalité des 3 435 bureaux de vote ont ouvert, permettant ainsi aux Centrafricains et aux Centrafricaines d'exercer leur droit de vote sans contrainte ni crainte, y compris dans toutes les sous-préfectures du Haut-Mbomou, notamment à Bambouti où les électeurs n'avaient pas pu se rendre aux urnes en décembre dernier à la suite de violences.

Ce résultat est le fruit d'une collaboration exemplaire entre la MINUSCA et les Forces de défense et de sécurité centrafricaines, qui ont mis en œuvre, de façon complémentaire et coordonnée, le plan intégré de sécurisation du processus électoral (PISE) sur l'ensemble du territoire.

Comme l'a souligné la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, il y a 10 jours comme fin décembre, la « *Mission a pleinement et avec succès mis en œuvre son mandat* », une appréciation partagée par l'ensemble des membres du Conseil de sécurité lors de la réunion de février 2026 sur la situation en Centrafrique.

Pour être tout à fait complète sur les élections du 26 avril, sachez que la MINUSCA a permis le rapatriement rapide des résultats vers le centre de traitement des résultats de l'Autorité nationale des élections, ce qui a représenté plus de 11 tonnes de matériel transportées par vols spéciaux et convois routiers sécurisés.

Elle a aussi facilité le retour de plus de 50 éléments des Forces de défense et de sécurité intérieure déployés en renfort dans les préfectures du Haut-Mbomou, Mbomou et Basse-Kotto. Des rotations supplémentaires sont en cours.

Je vous rappelle que la Mission n'a pas été impliquée dans l'observation des élections et qu'elle ne l'est pas dans le comptage des voix ni dans l'annonce des résultats qui relèvent exclusivement de l'ANE.

## **Deuxième tâche prioritaire : l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, l'APPR.**

La Mission a poursuivi ces six derniers mois son appui technique, logistique, financier et sécuritaire à l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (UEPNDDR) en soutenant plusieurs opérations de désarmement et de démobilisation à la suite du retour des groupes armés UPC et 3R dans l'Accord de paix. 1 331 combattants, dont 35 femmes, ont été désarmés et démobilisés depuis le 19 avril 2025, soit au total plus de 6 500 depuis 2018.

Le soutien de la MINUSCA à l'Accord de paix se matérialise aussi par l'appui apporté aux mécanismes locaux de prévention des conflits tels que les CMOP, les comités de mise en œuvre préfectoraux, les groupes de travail sur la transhumance et les comités de paix et réconciliation, qui, jouent un rôle essentiel de prévention et résolution des conflits par le dialogue. A titre d'exemple, en mars, la Mission a soutenu 24 activités de médiation et de résolution des conflits liés à la transhumance.

Enfin, les élections locales, qui sont l'une des dispositions de l'APPR, ont été organisées, avec le soutien de la MINUSCA, pour la première fois depuis 1988, ouvrant ainsi la voie à l'accélération de la décentralisation par des autorités locales élues dans leurs circonscriptions.

**Troisième tâche prioritaire : Le soutien de la MINUSCA au rétablissement et à l'extension de l'autorité de l'Etat**, lesquels permettent que les 20 préfectures et la grande majorité des sous-préfectures soient aujourd'hui opérationnelles.

La Mission a rénové ou construit et équipé les bâtiments accueillant les services de l'Etat et elle déploie, de façon continue, les fonctionnaires sur le terrain.

Déploiement des fonctionnaires mais aussi des magistrats, avec une présence proche de 90 % dans les juridictions, ainsi que des éléments des Forces de défense et de sécurité centrafricaines afin d'assurer un maillage sécuritaire de plus en plus précis du territoire centrafricain.

L'addition et la combinaison de ces actions et activités menées par la MINUSCA contribuent à une stabilité politique, institutionnelle et sécuritaire visible en République centrafricaine.

**Dans ce contexte de trajectoire positive, le rôle de la MINUSCA est amené à évoluer progressivement vers une phase d'accompagnement des autorités centrafricaines afin de consolider les acquis obtenus en matière de sécurité, paix, accès, autorité de l'Etat.**

Cette évolution est à la fois guidée par la situation actuelle en Centrafrique et par notre mandat qui y fait explicitement référence. **C'est dans ce cadre que la MINUSCA est actuellement en train d'opérer sa reconfiguration.** Nous adaptons notre présence physique sur le terrain et notre mode opératoire aux réalités actuelles sans que ne soit ni modifié ni amoindri notre engagement en faveur d'une stabilisation et paix durables en République centrafricaine.

Concrètement, nous sommes en train de réorganiser notre présence sur le terrain. Toutes les composantes de la Mission, militaires, police et civiles, sont concernées. Avec un mot d'ordre : celui d'une agilité et d'une mobilité opérationnelles renforcées afin de permettre des interventions rapides en cas de nécessité.

Nous vous tiendrons informés de la poursuite de la mise en œuvre de cette reconfiguration qui est l'évolution naturelle d'une mission de maintien de la paix.

Elle reflète l'adaptation de la Mission à son environnement local à la lumière des progrès accomplis au fil des ans ainsi qu'au contexte global marqué par les contraintes financières auxquelles font face les Nations Unies et les opérations de maintien de la paix et qui affectent, par ricochet, la MINUSCA.

Il m'est impossible d'aborder la session des questions et réponses sans vous rendre hommage à l'occasion de la **Journée mondiale de la liberté de la presse** qui a été célébrée le 3 mai.

A cette occasion, le Secrétaire général de l'ONU, a déclaré que toutes les libertés découlent de la liberté de la presse.

Voici la citation exacte d'un extrait de son message : Sans liberté de la presse, « il ne peut y avoir ni droits humains, ni développement durable. Sans elle, il ne peut y avoir de paix.

En cette Journée mondiale de la liberté de la presse, protégeons les droits des journalistes et faisons de ce monde un havre pour la vérité, et pour celles et ceux qui la révèlent. »

### **Questions des journalistes**

#### **Radio Fréquence RJDH (Augustin Dieu-Veille Bangbaïme)**

- Madame la porte-parole de la MINUSCA, l'actualité oblige, vous avez parlé de déploiement des forces dans le Haut-Mbomou. Aujourd'hui, la sous-préfecture de Djema est un théâtre de conflits avec irruption de groupes armés assimilés à la LRA qui a kidnappé cinq enfants dans la sous-préfecture. Pour le moment, un de ces enfants a pris fuite et se trouve à Djema. Et deux autres qui ont été kidnappés depuis la R.D. Congo se trouvent à Djema, mais manquent de soins. Que dit la MINUSCA pour cette situation ?
- Et aussi, le RJDH a contacté une autorité locale sur place à Djema, qui déplore le fait qu'il n'y a pas des autorités militaires dans la zone, ce qui serait à l'origine de cette irruption fréquente de groupes armés. Est-ce que la MINUSCA ne pense-t-elle pas appuyer cette partie du pays avec des patrouilles militaires ?
- Et la même source déplore l'accès à l'éducation un peu difficile aux enfants de Djema, parce que ce groupe rebelle vise beaucoup plus les enfants allant de 8 à 15 ans. Ne pensez-vous pas que c'est un danger pour cette génération future ?

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je vous remercie pour cette question. Évidemment, nous suivons de près la situation à Djema et c'est une situation, évidemment, que nous déplorons. Le commandant de la Force de la MINUSCA est en contact permanent avec le chef d'état-major des FACA afin de pouvoir identifier une solution pour pouvoir favoriser un déploiement des FACA dans cette partie du territoire. Je vous rappelle que Djema est particulièrement difficile d'accès. Mais une fois encore, oui, nous sommes au courant et nous sommes en contact permanent avec les autorités militaires de ce pays pour identifier une solution.

Concernant votre question relative à l'accès à l'éducation, c'est une question qui est primordiale non seulement à Djema, mais partout en République centrafricaine et partout dans le monde, mais plus précisément pour ici, je vous renvoie à mes collègues de l'UNICEF qui pourront vous répondre.

### **Questions des journalistes**

#### **Radio Guira FM (Bernard Guioua)**

- Merci Madame la porte-parole pour ce propos liminaire, très édifiant d'ailleurs, qui a permis de jeter les jalons. Mais je rebondis sur l'un des aspects que vous avez soulevés en ce qui concerne la reconfiguration de la Mission en tenant compte des réalités de terrain et au regard des trois points essentiels que vous avez évoqués. Sur la reconfiguration, aujourd'hui, il y a vraiment des rumeurs très alimentées qui pensent que le retrait des TOB ou encore de certains bureaux qui sont en train d'être rationalisés sur le terrain sont des signes avant-coureurs de la fermeture de la Mission. Et aujourd'hui, personne ne peut convaincre qu'il y ait besoin, justement, de cette reconfiguration. Quel est le message que vous avez à passer à la population centrafricaine aujourd'hui, qui interprète à sa manière ce que vous appelez ici reconfiguration pour qu'il n'y ait pas panique en la demeure ? Voilà la question que je voulais vous poser. Merci.

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Merci. En effet, vous avez noté que dans mon propos liminaire, je vous ai annoncé des choses qui sont importantes et qui vont être amenées à évoluer. Mais tout d'abord, un premier point, reconfiguration n'est absolument pas

synonyme de fermeture. Une reconfiguration, je vous invite tous à regarder dans le dictionnaire, c'est une évolution, un changement, une adaptation, mais en aucun cas une fermeture.

Alors pourquoi la Mission entame aujourd'hui sa reconfiguration ? Vous le savez, nous sommes venus ici avec une mission de stabilisation. Je pense qu'on peut tous s'accorder sur le fait que beaucoup a été fait ces dix dernières années dans ce domaine et qu'il y a des résultats visibles en termes de stabilisation, si bien que la Mission entre aujourd'hui dans une phase de consolidation, dans une phase de solidification de la consolidation. On a vu qu'il y a eu des gains, qu'il y a des bénéfices acquis sur le terrain, qu'il s'agisse de la mise en œuvre de l'Accord de paix, qu'il s'agisse de l'extension de l'autorité de l'État, qu'il s'agisse de l'organisation des élections. Ce sont des biens qui sont précieux et il est important de pouvoir les solidifier et c'est aujourd'hui la mission de la MINUSCA.

Évidemment, la Mission n'est pas organisée de la même manière selon les phases dans lesquelles elle évolue. Nous étions organisés d'une certaine manière pour la stabilisation. Comme je l'ai dit, nous entrons maintenant dans une phase de consolidation qui après nous mènera vers une autre phase qui sera celle de la transition, ce qui signifie que le passage d'une phase à une autre entraîne une réorganisation de notre présence physique sur le terrain. Cette réorganisation, c'est ce qu'on appelle la reconfiguration. Cela signifie que, comme je l'ai dit dans mon propos liminaire, toutes les composantes de la mission sont touchées, qu'il s'agisse du terrain ou ici de Bangui, il y a beaucoup de mouvements, mais avec un objectif, celui de continuer plus que jamais à mettre en œuvre notre mandat de protection des civils et d'être au service de la paix et de la sécurité en République centrafricaine.

Cette reconfiguration, elle doit être aujourd'hui vue comme un succès et absolument pas comme un échec. Si aujourd'hui, nous adaptons notre présence et si nous nous réorganisons, c'est que la situation s'est améliorée, c'est qu'on a pu voir des succès, donc c'est tout sauf un échec. Je vous renvoie aux propos tenus par les 15 membres du Conseil de sécurité lors de la dernière session consacrée à la situation en République centrafricaine en février dernier, tous ont salué à la fois les progrès enregistrés dans le pays et le travail et la contribution couronnée de succès de la Mission pour l'ensemble de ses réalisations.

Donc, pour résumer, reconfiguration signifie réorganisation mais réorganisation pour le meilleur et pour être toujours plus efficace, une réorganisation qui se fait, c'est aussi un point important, qui se fait en total accord et en totales concertation et coordination avec les autorités centrafricaines. Et d'ailleurs, il ne vous a sans doute pas échappé que les autorités centrafricaines ont établi la semaine dernière un comité stratégique pour accompagner cette reconfiguration. **Donc, nous nous réorganisons, mais notre engagement demeure intact et nous n'abandonnons pas le pays et nous ne fermons pas la Mission.** Une fois encore, je vous rappelle que, de toute façon, seuls les membres du Conseil de sécurité peuvent décider de fermer la Mission. Et si vous regardez de plus près le mandat qui nous a été donné par le Conseil de sécurité, il nous est demandé justement d'opérer cette évolution. Donc aujourd'hui, cette reconfiguration est liée au succès dans ce pays et non pas à des échecs. Elle doit être saluée et nous devons tous y contribuer et nous les attribuer.

### Questions des journalistes

#### Le Gardien Médias (Selda Junior Boute)

- Malgré les accords de paix, plusieurs accords de paix signés en République centrafricaine, notamment l'APPR, certains groupes armés continuent d'opérer sur le territoire, remettant en cause les efforts de stabilisation. Alors, quelle stratégie la MINUSCA va mettre en place pour faire face à la résurgence de certains de ces groupes armés qui continuent de terroriser la population dans les arrière-pays ?
- Ma deuxième question, c'est de savoir, la République centrafricaine vient de franchir une étape importante à travers l'organisation de quatre élections, quatre scrutins en République centrafricaine. Quels défis, quelle lecture fait la MINUSCA par rapport à ces élections qui viennent de terminer. Et face à certaines contestations de certains acteurs politiques, quel rôle la MINUSCA entend-elle jouer pour prévenir les tensions et promouvoir un climat apaisé après ces élections. Merci.

## Réponses aux questions

### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Concernant votre première question concernant les accords de paix et la présence de groupes armés sur le terrain et la question de savoir quelle va être la stratégie de la MINUSCA, je vous rappelle que la MINUSCA est en soutien aux autorités centrafricaines et non pas en substitution. Donc, les stratégies qui doivent être mises en place sont mises en place par les autorités centrafricaines et non pas par la MINUSCA. Le soutien à la mise en œuvre des accords de paix, si vous avez écouté attentivement mon propos liminaire, est l'une des tâches prioritaires de la MINUSCA, telles qu'établies par le mandat et telles que demandées par les membres du Conseil de sécurité.

Donc, la MINUSCA va continuer son soutien qui se matérialise une fois encore, par, lorsqu'il y a des opérations de désarmement et démobilisation, et nous espérons qu'elles vont pouvoir reprendre prochainement à la suite du retour des 3 R et de l'UPC il y a un an maintenant dans l'Accord de paix, donc par un soutien pour les opérations de désarmement, de démobilisation, soutien à tous les comités locaux de prévention et de résolution des conflits. Peut-être que ça vous a échappé, mais dans mon propos liminaire, j'ai indiqué que pour le seul mois de mars et pour les seuls conflits liés à la transhumance, la MINUSCA avait soutenu des groupes de travail sur le terrain pour la résolution de 24 conflits, si je compte bien, 24 conflits, ça fait quasiment un par jour qui a pu trouver une issue heureuse, donc, vous voyez, on continue de travailler sur le terrain.

Et puis, ça m'amène à votre deuxième question sur les élections. Vous le savez aussi, l'organisation d'élections locales était une des dispositions de l'Accord de paix, était une demande des signataires de l'Accord de paix. Et aujourd'hui, le fait que les autorités locales qui vont être mises en place dans les conseils municipaux et dans les conseils régionaux vont être des personnes élues et donc redevables auprès de leurs concitoyens, va permettre aussi d'avancer au niveau local et, évidemment, nous allons continuer notre soutien à la mise en place de tout cela.

Donc, les élections, vous le savez, le rôle de la MINUSCA concernant les élections était un rôle de soutien technique, logistique, financier, sécuritaire, on en a largement parlé, mais aussi de bons offices. Je l'ai dit dans mon propos liminaire, l'organisation des scrutins, que ce soient ceux du 28 décembre ou ceux du 26 avril dernier, tels que qualifiés par la Représentante spéciale du Secrétaire général, Madame Rugwabiza, dans un communiqué diffusé juste au lendemain des élections, on peut dire que le mandat qui avait été confié à la MINUSCA d'accompagner l'organisation de ces scrutins, a été pleinement effectué et avec succès, puisque aujourd'hui, au moment où on se parle, tous les Centrafricains et tous les Centrafricains ont pu exercer leur droit de vote, y compris pour des élections locales qui n'avaient pas eu lieu depuis 1988.

La MINUSCA, c'est dans son mandat, continue de jouer son rôle de bons offices, qui, vous le savez, est un rôle qui n'est pas face aux caméras et public, [un rôle] de dialogue avec les différentes parties prenantes afin d'assurer effectivement que la période post-électorale se déroule dans un climat apaisé. Pour l'instant, les observations nous laissent voir que globalement, c'est le cas. Je dis bien globalement. Voilà la réponse que je pouvais vous faire.

## Questions des journalistes

### **Radio Ndeke Luka (Bolivis Massambaye)**

- Ma question est axée sur la situation sécuritaire dans la préfecture du Haut-Mbomou. Il y a près de quatre mois, la milice Azandé Ani Kpi Gbé a pris quatre personnes en otage dont la sous-préfète de Bambouti. Est-ce que la MINUSCA a déjà entamé des discussions avec cette milice pour obtenir la libération de ces quatre personnes ? Merci.

## Réponses aux questions

### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

C'est l'occasion ici, une fois de plus, de condamner cet enlèvement et d'appeler à la libération sans condition et immédiate des quatre personnes, y compris de la sous-préfète. Vous savez, les questions d'enlèvement sont des questions qui sont très délicates et qui sont traitées en premier lieu par les autorités des pays dans lesquels ces enlèvements interviennent. La MINUSCA n'est pas un acteur principal. En revanche, si elle peut aider, si elle peut faciliter, je crois que mon collègue Joel vous a dit la même chose il y a quelques semaines, évidemment, nous le ferons, mais c'est une situation qui relève en premier lieu des autorités centrafricaines. Mais ce qui ne m'empêche

pas aujourd'hui de condamner une nouvelle fois cet enlèvement et de lancer un appel à la libération immédiate de la sous-préfète.

### **Questions des journalistes**

#### **Radio Centrafrique (Rodrigue Ngandio)**

- Concernant votre troisième point de soutien à l'extension de l'autorité de l'État, est-ce que la Mission s'est bien préparée pour les autorités qui viennent d'être élues, les conseillers municipaux et les maires, est-ce que la MINUSCA, qui est le premier partenaire du Gouvernement, s'est assurée des moyens de conditions de ces futurs cadres de nos provinces dans l'exercice de leurs fonctions ?

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

C'est une question qui est intéressante parce qu'effectivement, ces conseils municipaux et ces conseils régionaux vont être mis en place et il va être important de s'assurer qu'ils ont les moyens disponibles pour pouvoir fonctionner comme il se doit. Vous le savez, nous évoluons dans un contexte de contraintes financières. Aujourd'hui, je ne vais surtout pas m'engager à faire des promesses qui ne pourraient pas être tenues par l'Organisation, mais tout sera facilité. Tout ce qui pourrait être fait par cette Mission sera fait parce que, comme je vous l'ai expliqué, nous souhaitons consolider les gains, donc consolider la consolidation et évidemment la décentralisation, la paix au niveau local sont des gains précieux et qu'il ne faut surtout pas perdre. C'est la raison pour laquelle la Mission, dans la limite de ses ressources à la fois humaines et financières disponibles, fera tout pour pouvoir soutenir ces futurs conseils municipaux et conseils régionaux.

### **Questions des journalistes**

#### **L'Agora (Melchisédech Bao)**

- Je crois avoir une petite question par rapport à votre présentation. La question est celle-ci, quel défi majeur persiste malgré les efforts déployés dans le cadre de vos réalisations ?

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Aujourd'hui, beaucoup de progrès a été accompli parce que tout le monde a travaillé ensemble, les États membres qui nous ont confié un mandat, notre pays hôte, la MINUSCA et ses partenaires ici et ses collègues des agences fonds et programmes des Nations Unies, donc, tout le monde a travaillé ensemble et il est important de pouvoir poursuivre et renforcer encore cette coordination et cette collaboration entre toutes les parties prenantes avec un seul objectif, c'est celui de la paix et d'une stabilité durables.

Vous le savez, la République centrafricaine se trouve au milieu de l'Afrique, avec des pays voisins limitrophes qui connaissent actuellement des situations sécuritaires qui ne sont pas forcément idéales. Donc, c'est vraiment un point à prendre en compte, donc, il peut y avoir le risque d'insécurité aux frontières.

Et puis, il y a le défi plus global des ressources, à la fois pour les Nations Unies d'une manière générale, pour les opérations de maintien de la paix et pour la MINUSCA car certaines opérations, certaines activités requièrent la mise à disposition de moyens financiers assez considérables. On l'a vu, par exemple, pour l'organisation des élections qui a nécessité des dizaines et des dizaines de rotations aériennes, de convois routiers : tout cela a un coût, et, évidemment, si les ressources financières venaient comme c'est le cas, comme c'est ce que nous observons actuellement, à baisser, cela représente effectivement un défi majeur. Mais voyons le verre plutôt à moitié plein. Et aujourd'hui, une fois encore, capitalisons sur les succès engrangés, reconnus par tous, pour pouvoir, petit à petit passer de la phase de la stabilisation à celle de la consolidation, ensuite, il y aura la phase de transition en ce qui nous concerne, mais pour le pays, ce sera la phase du développement.

## Questions des journalistes

### Le Gardien Médias (Selda Junior Boute)

- Le budget de la Mission a été réduit. Certaines bases ont été fermées à travers le pays il y a de cela quelques mois déjà. Et j'aimerais justement savoir quelles difficultés la Mission rencontre-t-elle sur le terrain après la réduction de ce budget et les travaux sur le terrain ? Comment est-ce que la MINUSCA travaille après la réduction de ce budget-là ? Merci.

## Réponses aux questions

### Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

La MINUSCA, comme on l'explique depuis le début de cette conférence de presse, est donc dans une phase de reconfiguration qui est à la fois dictée par l'évolution de la situation dans ce pays, stabilisation vers consolidation, et qui est guidée par un impératif de son mandat. Les membres du Conseil de sécurité, en novembre dernier, dans la résolution de 2800, demandent explicitement que la Mission, notamment après la mise en œuvre de son mandat électoral, se penche sérieusement sur une autre manière de travailler pour accompagner le Gouvernement centrafricain vers cette nouvelle phase [de consolidation]. Et enfin, dernier point, le contexte de crise des liquidités qui a amené le Secrétaire général à demander à toutes les missions de diminuer de 15 % leurs dépenses en octobre dernier.

Donc l'approche de la Mission par rapport à tout ça, a d'abord été de privilégier le mandat de soutien au processus électoral. Ce n'était pas négociable et on l'a vu, c'était un choix qui a payé, puisque une fois encore, si cela n'avait pas été le cas le 28 décembre, cela a été le cas le 26 avril dernier, l'ensemble des bureaux de vote sur le territoire a pu ouvrir et cela grâce à une contribution notoire de la MINUSCA.

Donc, l'approche de la Mission est d'utiliser cet environnement et de transformer cet environnement et ces circonstances et ce contexte en opportunités. C'est ce qui nous amène à la reconfiguration. Une reconfiguration, c'est une réorganisation, mais pour faire encore mieux et de façon encore plus efficace. C'est ce que nous sommes en train de faire. Nous sommes en train de nous reconfigurer. Nous allons d'un endroit A à un endroit B, d'un endroit B à un endroit C et avec une idée, comme je l'ai dit dans mon propos liminaire, un mot d'ordre : mobilité, une mobilité toujours accrue. S'il y a une alerte quelque part, on est tout de suite disponibles, prêts à être déployés. Ça a été le cas en octobre dernier, quand à Am-Dafock il y a eu un afflux de réfugiés, aussitôt, la Mission a déployé sa Force [militaire] et des collègues civils.

Aujourd'hui, on ne va pas nier nos contraintes financières, mais en revanche, on ne va pas employer le mot difficulté, on va employer le mot opportunité, on va employer les mots évolution, transition, reconfiguration. Nous sommes présents ici depuis longtemps, donc nous savons aussi comment optimiser notre manière de travailler et, en ayant toujours à l'esprit, ça, c'est très important, dans tout ce que l'on fait, la sécurité et le bien-être des populations centrafricaines, puisque nous sommes là pour ça. La Mission a été installée parce qu'il y avait une menace pour la paie et la sécurité. Et puis, petit à petit, la menace, elle est de moins en moins importante. Et puis, un jour, il n'y aura plus de menaces, c'est ce qu'on appelle le point de non-retour. Donc, on a tous à l'esprit ce point de non-retour, mais une fois encore, au profit des populations centrafricaines. Voilà l'approche qui est retenue et qui est mise en œuvre. Toutes les semaines, j'assiste à une réunion au cours de laquelle sont présentés les incidents de sécurité Il y a des incidents d'insécurité dans ce pays, mais qui sont liés au banditisme, qui sont liés à la criminalité, comme dans tous les pays. On ne peut pas arriver tout d'un coup à un taux de zéro incident ou d'homicide, mais regardez de plus près l'origine des incidents, et vous verrez que la situation, par rapport à ce qu'elle était il y a 5 ans ou il y a 10 ans, elle est totalement différente.

## Questions des journalistes

### Radio Guira FM (Bernard Guioua)

- Tout à l'heure, dans vos propos, vous évoquiez la mission non négociable d'appui aux élections, au processus électoral en République centrafricaine. Et effectivement, il y a aussi cette contrainte budgétaire qui est à l'avant-garde, justement, de la gouvernance de la Mission en ce moment. Nous savons que sur le terrain, le jour même le 26 avril, il y a eu des suspensions des résultats dans certaines régions, surtout pour les élections

locales. Et aujourd'hui, il va falloir peut-être repartir. Est-ce que la Mission est encore prête, est dans la posture de pouvoir encore intervenir pour soutenir ce processus électoral, vu qu'il y a des contraintes budgétaires ?

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Oui, le mandat qui a été donné à la Mission, c'est de soutenir l'ensemble du cycle électoral 2025-2026. Aujourd'hui, le plus gros est fait, mais évidemment, tout ce qui restera à faire, puisque le Conseil constitutionnel, depuis les élections du 26 avril, a annulé de nouvelles élections, donc il va falloir à nouveau organiser, refaire des élections partielles. Évidemment, elles bénéficieront du soutien de la MINUSCA. On ne va pas s'arrêter comme ça en route. Jusqu'au dernier conseiller municipal, régional ou député élu, la Mission sera présente pour accompagner le bon déroulement des scrutins.

L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#).

Merci à tous pour votre participation.